

CONSEIL

Mission courte de conseil	
tarif horaire pour l'intervention d'une personne de l'équipe ou du collectif	60 € HT
Tarif qui peut être nuancé en fonction de la mission demandée, du niveau d'expertise requis, de la nécessité de faire appel à des professionnel·les extérieur·es, mais aussi en fonction de votre parcours, de votre structuration et de votre budget.	

Rendez-vous conseil (3 rendez-vous de 2h)	
tarif mission pour l'intervention d'une personne de l'équipe ou du collectif	350 € HT

Expertise, Audit, Etudes, etc	
tarif jour pour l'intervention d'une personne de l'équipe ou du collectif	800 € HT
Tarif comprenant la préparation, le suivi, les mises à jour nécessaire.	

PARTAGE

La mutualisation à Filage c'est une histoire de partage.

Ci-dessous les tarifs indicatifs qui évoluent chaque année en fonction du nombre de structures bénéficiaires et de leurs moyens.

Ces tarifs ne comprennent pas le salaire de la ou du professionnel·le intervenant sur la mission qui est à étudier en fonction de la mission.

Participation forfaitaire à la mutualisation de Filage	
Se met en place dès qu'une structure ou une personne fait appel à Filage et que la mission est prise en charge par un salarié de Filage ou un membre du collectif ou avec un consultant de Filage. Quel que soit le mode de rémunération, quel que soit le temps de travail (hors mission de conseil très courte). Cette participation est basée sur un principe de mutualité collective. La personne prenant en charge la mission pouvant utiliser les outils de Filage, ainsi que les compétences de chaque membre de la coopérative. Cette participation ouvre aussi la possibilité d'utiliser ponctuellement et sur réservation les salles de réunion de Filage.	
Participation à la mutualisation / Forfait annuel (mission longue de + de 6 mois)	300 € HT
Participation à la mutualisation / Forfait mensuel (mission courte de – de 6 mois)	50 € HT

Participation à l'utilisation des bureaux de Filage	
Se met en place dès que la mission est réalisée par une personne qui a un bureau attribué dans les locaux de Filage et que la mission se réalise au sein de l'espace partagé. Ce tarif comprend l'utilisation des bureaux et salles de réunion, la connexion internet et téléphone fixe, l'imprimante et papier, les enveloppes, le ménage de l'espace partagé. <i>Ce montant ne se base pas sur un temps rémunéré, mais bien sur un temps de travail hebdomadaire moyen et effectif par projet. Il est en général fixé par les membres du collectif, au regard du budget de la structure.</i>	
tarif mensuel HT pour un bureau à temps plein (hors forfait)	134 € HT

Mutualisation logiciel de paie (logiciel multi poste en ligne)	
En fonction du coût de la maintenance et du nombre de structures utilisatrices du logiciel sur l'année, le coût est partagé entre ces structures, dont Filage fait partie. Ce montant est annuel. Une structure arrivant en cours d'année bénéficiera d'un prorata. Cette mutualisation n'est possible que si une personne de l'équipe ou du collectif Filage prend en charge la réalisation de la paie d'une structure. <i>A titre informatif : pour une compagnie qui prend le logiciel Spaiectacle à titre individuel, le montant facturé est de 409,20 € + temps de mises à jour globales.</i>	
Tarif utilisation du logiciel + abonnement / Forfait annuel	162,03 € HT

Et puis tout ce qui est à inventer ensemble...